

Le plagiat étudiant, un souci' d'éthique et de docimologie

« Ce n'est pas une simple politesse ! »

Student Plagiarism, a Concern for Ethics and Docimology

“It's not Just Politeness!”

Abdenmour AHMADI*¹, Dr Mounir MILOUDI

*¹ Auteur correspondant, Master 1 Didactique des langues appliquées, Université d'El Oued (Algérie) ; abdenmour741@gmail.com

² Sciences du langage et enseignant associé, Université d'El Oued (Algérie) ; miloudi-mounir@univ-eloued.dz

Date de soumission : 27.08.2020 - Date d'acceptation : 29.08.2020 - Date de publication : 10.01.2021

Résumé — Le plagiat est un sujet multidimensionnel devenu depuis véritable objet de recherche dans le milieu universitaire. Ce phénomène est un ennemi impitoyable de l'originalité de la pensée et de la réflexion. La question qui se pose : laisser plagier nous permet-il de bien évaluer et de former nos étudiants à l'université ? Dans cette présente recherche, nous étudierons le phénomène du plagiat dans les travaux de recherche des étudiants en master 1 à l'université d'El Oued ainsi que ses causes et ses conséquences sur l'évaluation et leur rendement scientifique.

Mots-clés : *plagiat, travaux de recherche, évaluation, étudiants, éthique scientifique.*

Abstract — Plagiarism is a multidimensional subject that has become a research object in academic community. This phenomenon is a ruthless enemy of originality of thought and reflection. The question arises: does letting plagiarize allow us to properly assess and train our students at university? In this present research, we will study the phenomenon of plagiarism in the research work of master 1 students at the University of El oued as well as its causes and consequences on the evaluation and scientific performance of these.

Keywords: *Plagiarism, Research Work, Evaluation, Students, Scientific Ethics.*

« Dans le signe “fraude-sanction”, la relation conventionnelle entre “signifiant” et “signifié”, est également brisée dans la mesure où un acte de fraude qui devrait être suivi d'une sanction ne l'est pas. Il arrive même, dans certains cas, que la contrepartie de la fraude soit une promotion » (Mairi, 1994).

Introduction

Le plagiat est devenu un phénomène omniprésent dans tous les domaines de la recherche en général et celui de la recherche scientifique universitaire en particulier. Selon Céline

¹ En feuilletant *le Grand Robert électronique* (2005), nous avons découvert que le mot souci revêt trois acceptions intéressantes ; ce que nous illustrons par les figures 3 et 4 en annexes.

Beaudet (2015), « le plagiat étudiant devient l'indicateur d'un mal plus profond, qui affecterait de nombreux acteurs de la scène intellectuelle et institutionnelle ». Pourtant, l'université « [...] encourage une culture de l'honnêteté intellectuelle, de la responsabilisation de l'étudiant et l'originalité de la pensée. Les actes de fraudes et de plagiat sont donc inacceptables, tant sur le plan éthique que sur le plan éducatif » (Collège de Bois-de-Boulogne, 2012, p. 2).

- Quelle sens donnons-nous donc actuellement à notre acte d'évaluer et partant serons-nous toujours capables de fiabiliser désormais l'évaluation gangrenée face au plagiat insidieux des étudiants ?

Dans ce contexte, l'évaluation représente l'élément crucial et complexe à la fois de toute démarche pédagogique où se combinent enseignement et apprentissage. Loin d'y être étrangère, l'éthique s'associe à l'évaluation qu'elle supporte. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons au plagiat étudiant. Ce choix nous est venu après le constat flagrant des cas de plagiat au sein des universités algériennes comme l'affirme Ahmed Rouadjia (2012) qui précise :

« Le plagiat a été longtemps l'une des spécialités néfastes de beaucoup de nos étudiants [...] qui n'avaient aucun scrupule à copier les autres, à "pomper" leurs pairs. Les nombreux mémoires de magisters, de thèses de doctorats de troisième cycle et d'État que nous avons pu lire ici et là témoignent en effet d'un honteux "pillage" d'œuvres célèbres ».

De là, nous avons jugé utile d'étudier le phénomène chez une population bien précise, celle des étudiants en *Master 1 au Département de Lettres et Langue Française à l'Université d'El Oued*. Approcher le cas du plagiat chez les étudiants nécessite néanmoins de remettre en question les différentes compétences qu'ils ont acquises en matière de méthodologie ainsi que les modalités de leur évaluation. Pour réaliser notre recherche, nous avons retenu deux outils d'investigation différents dans la panoplie des méthodes d'analyse : ❶ *l'enquête par questionnaire* (méthode quantitative) et ❷ *l'entretien* (méthode qualitative).

1. Cadre théorique

1.1. Qu'en est-il du plagiat ?

Le *Code de la propriété intellectuelle* souligne (1992) que

« toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ».

En résumé, le plagiat est un acte malhonnête qui peut prendre la forme du copier-coller total ou partiel, de l'acte de traduire, de paraphraser ou encore l'action d'adapter un contenu qui appartient à un auteur ou à une institution sans en mentionner la source².

² Lire : Arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat.

1.2. Plagiat-métamorphose

Le plagiat se métamorphose et se multiplie à travers le temps et l'espace grâce notamment aux nouvelles technologies dont Internet. D'après Daniel Pereya et Claire Peltier (2011), il existe trois types de plagiat fréquemment rencontrés dans le milieu universitaire à savoir :

- « **Le plagiat intentionnel ou par abus.** Par exemple, on trouve des étudiants qui plagient volontairement en recopiant des blocs textuels trouvés dans des livres ou des revues scientifiques et les mettre dans leurs propres travaux.
- **Le plagiat par méconnaissance, non intentionnel.** C'est le fait d'oublier de citer la source. Ce peut être par méconnaissance des règles de citation.
- **Le plagiat par négligence.** Celui qui plagie en est conscient dans la mesure où ses références sont mal faites avec l'intention de ne pas y remédier ».

2. Cadre méthodologique

2.1. Terrain et méthodologie de l'enquête

Nous avons réalisé notre enquête à l'Université d'El oued au Département de Lettres et Langue Française au titre de l'année universitaire 2019-2020. Notre échantillon se compose de 35 étudiants des deux sexes en Master 1 : *Didactique des langues-cultures*. Nous avons choisi les étudiants de master 1 comme population cible car leur profil, nous semble-t-il, est représentatif dans la mesure où ces étudiants ont achevé, en trois ans, une formation de Licence avec un enseignement de la méthodologie de la recherche scientifique dès la première année universitaire. De plus, ces étudiants ont déjà entrepris des travaux de recherche dont l'objectif était de les préparer à la méthodologie rédactionnelle et à l'écrit scientifique en vue de leur mémoire de master comme exigence partielle de fin de cursus. De fait, nous avons choisi cette population au « bon profil » pour mener notre enquête.

La présente étude s'inscrit dès lors dans le cadre de la méthodologie en général et de l'éthique scientifique en particulier. À ce propos, Étienne Vergès (2008) souligne que

« la question de l'éthique de la recherche se situe au cœur de la relation entre science et société. Le respect des normes éthiques et déontologiques donne ainsi une certaine conscience à la science. L'acte d'expérimentation sur un être humain ou sur un animal sera d'autant plus acceptable qu'il sera soumis à un ensemble de règles qui garantissent le respect de l'intégrité physique, qui limite la souffrance [...]. Le second argument réside dans le fait que les règles éthiques favorisent la qualité des résultats scientifiques. La prohibition de la fraude scientifique ou les règles d'éthique en matière d'évaluation et d'expertise participent à la fiabilité des résultats de la recherche et d'une certaine manière, poursuivent le même objectif que le principe de la liberté de la recherche ».

Pour accomplir notre recherche, nous avons préféré l'enquête par questionnaire et par entretien. Vu que le plagiat « *est maintenant admis comme un phénomène social* » (Bergadaà, 2015, p. 27), le recours au questionnaire « *a pour ambition première de saisir le sens "objectif" des conduites en les croisant avec des indicateurs des déterminants sociaux* » (de Singly, 2006, p. 24) tandis que l'entretien « *a d'abord pour fonction de reconstruire le sens "subjectif", le sens vécu des comportements des acteurs sociaux* » (*Ibid.*).

Ces deux outils d'investigation nous permettent en effet de regrouper et d'analyser le quantitatif et le qualitatif, l'objectif et le subjectif, l'individuel et le collectif.

3. Présentation et interprétation des résultats

3.1. Interprétation du questionnaire

Le questionnaire comporte neuf questions, dont six questions à choix multiples et trois questions ouvertes. Les questions posées à nos enquêtés touchent plusieurs points à savoir :

- Le nombre des travaux de recherche attribués aux étudiants
- Les différentes références et documentations choisies par les étudiants
- Le référencement des citations
- Les causes du non référencement des citations
- Les conséquences du plagiat sur l'évaluation de l'étudiant
- Les représentations qu'ont les étudiants sur le plagiat

3.1.1. Q-1 : Combien de travaux de recherche (exposés) avez-vous réalisés pendant cette année ?

- 33.33% des étudiants ont répondu : 4 exposés ; 27.77% des enquêtés ont réalisé 5 exposés tandis que 22.22% de la même population ont répondu : 3 exposés. Une minorité d'étudiants ont eu 2 exposés soit un taux de 16.66%.

Cette question a été posée afin de connaître la charge des travaux de recherche sur les étudiants. Il faut savoir que le nombre élevé des travaux de recherche pousse l'étudiant à rechercher des raccourcis pour gagner du temps en fournissant moins d'efforts – ceci dit, l'étudiant pourrait être ainsi incité à recourir au plagiat. Or, il nous semble peu probable que le nombre le plus élevé donné ici par les étudiants soit une cause suffisamment convaincante de plagier.

3.1.2. Q-2 : Pour préparer vos travaux de recherche, vous vous référez :

- À internet
- Aux ouvrages et revues scientifiques
- Aux thèses et mémoires
- Aux exposés prêt-à-porter
- 70% des étudiants ont choisi internet comme moyen majeur auquel ils se réfèrent pour leurs recherches.

Ceci s'explique par le fait qu'internet est un portail ouvert à tout le monde où les informations sont disponibles à profusion par un simple clic. De plus, sur le Net existent des travaux clés en main et téléchargeable gratuitement ce qui favorise pleinement l'acte de plagiat direct pour les étudiants.

- 20% des étudiants ont déclaré qu'ils choisissent les exposés prêt-à-porter pour réaliser leurs travaux écrits. Cela nous donne une idée claire sur la qualité de leurs travaux ; le copier-coller est alors clairement pratiqué.
- 5% de la population cible avance qu'elle choisit les thèses et les mémoires comme moyen de se documenter : ces étudiants n'aiment pas lire avec abondance mais lisent en diagonal « *juste pour trouver ce qui va avec leur intitulé de recherche* ».
- Enfin, 5% des questionnés ont répondu qu'ils recouraient aux ouvrages et revues scientifiques.

Il reste qu'Internet est la « solution préférée » des étudiants dans la réalisation de leurs travaux de recherche.

3.1.3. Q-3 : *Mentionnez-vous la source de chaque information qui ne vous appartient pas dans vos écrits universitaires ?*

- 55.55 % des étudiants ne mentionnent jamais la source des informations qui ne leur appartiennent pas – ce taux signifie que le plagiat est bel et bien répandu dans leurs travaux ou exposés.
- 22% d'entre eux mentionnent la référence « *rarement* » ; 16.66% des enquêtés le font « *souvent* » et 5.55% des questionnés citent la source « *toujours* ».

D'après ces chiffres, nous constatons que les étudiants plagient dans leurs travaux avec des degrés différents. Ceci dit, il y a un continuum du plagiat.

Cette question a été posée aux étudiants pour connaître les degrés d'utilisation du plagiat afin d'en déterminer les causes par la suite.

3.1.4. Q-4 : *Quelles sont les raisons qui vous poussent à ne pas mentionner les références ?*

- 53 % des questionnés ont répondu en raison d'une méconnaissance des règles de citation.

Il s'agit du plagiat par méconnaissance de citation où l'étudiant n'est pas familiarisé avec les techniques rédactionnelles de référencement. Nous pouvons ainsi avancer qu'il s'agit d'une cause d'ordre méthodologique et pédagogique.

- 27% des enquêtés ne mentionnent pas les sources à cause de l'absence de contrôle des enseignants.

Les enseignants doivent en effet jouer le rôle d'anti-plagiaires pour faire en sorte que les étudiants fassent un travail fiable et crédible. Ce pourcentage nous semble important et se veut un facteur principal d'ordre pédagogique et éthique qui favorise implicitement les étudiants à présenter des travaux frauduleux.

- 20 % des étudiants reconnaissent enfin négliger leurs sources sous le prétexte que « *tout le monde le fait* ».

Il s'agit en définitive d'une habitude malhonnête « *exercée* » par les étudiants et « *validée* » par certains enseignants.

Cette question a pour but de nous informer sur la cause principale qui empêche les étudiants de ne pas citer leurs sources.

3.1.5. Q-5 : *Avez-vous recours au copier-coller ?*

- 90 % des questionnés le confirment.

Un tel pourcentage fait du copier-coller un « *réflexe* » largement répandu dans les pratiques de recherche documentaire. Cela dit, le copier-coller est l'incarnation majeure de l'acte du plagiat comparativement à d'autres formes dont nous avons parlé. Le recours au copier-coller se justifie par le fait qu'il « *est facile à faire et ne nécessite pas trop de temps et d'efforts* ».

3.1.6. Q-6 : *Le rendement scientifique de l'étudiant peut-il être affaibli par le copier-coller ? Pourquoi ?*

- 100% des étudiants questionnés ont répondu : « *oui* » avec des justifications fort différentes.

- 70% d'entre eux estiment que le copier-coller tue la créativité de la pensée de l'étudiant qui ne réfléchit plus et ne critique pas plus, quelle que soit l'information que le copier-coller lui offre.
- 30% affirment que le recours au copier-coller rend l'étudiant paresseux et oisif.

D'après ces déclarations, nous comprenons que le plagiat devient aussi l'un des facteurs majeurs de la faiblesse et de la paresse des étudiants.

Cette question a été posée pour connaître les représentations qu'ont les étudiants des conséquences du plagiat.

3.1.7. Q-7 : *Qu'est-ce que le plagiat pour vous ?*

Des réponses à la question, découlent trois définitions différentes du plagiat.

- 88% des étudiants enquêtés affirment que le plagiat est le fait de copier-coller sans mentionner la source – définition classique que « *tout le monde connaît* ».
- 6% d'entre eux estiment qu'utiliser les travaux d'autrui dans ses propres travaux sans en citer les références constitue un plagiat.
- 6% des questionnés cotent que le plagiat se limite à « *emprunter* » des informations, des passages qui appartiennent à autrui en les utilisant comme siens.

Il faut admettre ici que les étudiants questionnés connaissent ce qu'il leur semble être les « *principales* » définitions du plagiat sans que celles-ci en recouvrent les différentes formes plus ou moins détournées comme la paraphrase.

Cette question a pour objectif d'apprendre si les étudiants font du plagiat volontairement, par méconnaissance ou par négligence.

3.1.8. Q-8 : *trouvez-vous qu'un travail de recherche sans référence peut influencer négativement sur l'évaluation de l'étudiant ? Expliquez.*

Tous les étudiants enquêtés ont répondu positivement ; leurs opinions divergent cependant.

- 80% d'entre eux jugent que l'évaluation dans ce cas précis devient « *erronée* » et manque certainement de crédibilité alors que le reste des étudiants croient que les enseignants recherchent toujours les cas de plagiat donc l'évaluation de l'étudiant est forcément influencée négativement.

Cette question a été mal comprise par la majorité des étudiants : nous voulions simplement savoir en la posant comment un travail frauduleux causait un dysfonctionnement dans l'évaluation formative de l'étudiant.

3.1.9. Q-9 : *D'après la définition que vous donnez au plagiat, êtes-vous tombé(e) dans le plagiat ?*

Les réponses à la question montrent une contradiction d'avec les réponses de la question 5.

- En clair, 50 % des étudiants questionnés avouent qu'ils plagient dans leurs travaux de recherches bien que la deuxième moitié des enquêtes affirment qu'ils ne sont jamais tombés sur le plagiat.

La question a énormément, semble-t-il, « gêné » les étudiants interrogés – elle suppose en effet une franchise assurée. Sur la défensive, les étudiants ayant répondu « non » ne veulent pas être considérées comme des plagiaires – d'où un autre problème d'ordre psychologique.

3.2. Interprétation de l'entretien

Nous avons effectué *un entretien directif* avec quatre étudiants de Master 1 du Département de Lettres et Langue française – Université d'El oued. Chaque entretien a duré 1 min et 50 secondes à l'amphithéâtre A du même département. Le choix de l'entretien directif a pour objectif de collecter rapidement des réponses à des questions bien précises. Nous avons posé trois questions ouvertes à chaque étudiant interviewé.

3.2.1. *En tant qu'étudiant en master 1, est-ce que vous avez recours au plagiat ? Si oui, pourquoi ?*

– Interviewé 1 :

« Oui bien sûr, j'ai déjà fait du plagiat au cours de ma licence car j'ai trouvé qu'il s'agit d'un travail facile à faire. »

– Interviewé 2 :

« Oui je m'adonne au plagiat parce qu'il facilite notre travail de recherche. »

– Interviewé 3 :

« Oui parce qu'il m'aide à gagner du temps et à compléter ma tâche facilement. »

– Interviewé 4 :

« Oui j'ai recours au plagiat de temps en temps parce que je me trouve obligé de plagier à cause de la charge des travaux de recherche. »

3.2.2. *Synthèse*

Tous les étudiants interviewés ont répondu « oui ». À ce stade, le phénomène semble avoir infecté ces étudiants depuis leur première année de licence. Ils avancent ainsi que le plagiat leur facilite la tâche et peut leur faire gagner du temps, et des bonnes notes avec moins d'efforts.

3.2.3. *Si oui, avez-vous été sanctionné par les enseignants pour plagiat ?*

– Interviewé 1 :

« Non jamais ; à mon avis les enseignants ne s'intéressent pas au phénomène puisque les enseignants ne contrôlent pas. »

– Interviewé 2 :

« Non, parce que le plagiat n'intéresse pas les enseignants. »

– Interviewé 3 :

« Non, l'enseignant ne s'intéresse pas à ça et ne mentionne jamais cette faute. »

– Interviewé 4 :

« Non ; les enseignants nous préviennent de ne pas plagier mais en fin du compte ils ne contrôlent pas les cas de plagiat »

| 3.2.4. Synthèse

Tous les enquêtés ont répondu « non ». Ils soulignent que ce phénomène anti-scientifique est bel et bien pratiqué car les enseignants ne s'intéressent point à contrôler les travaux et les écrits des étudiants ni à les sanctionner.

| 3.2.5. Selon vous quels sont les avantages et les inconvénients du plagiat ?

– Interviewé 1 :

« On commence par les avantages, il facilite le travail et nous fait gagner du temps. Pour les inconvénients, il ne donne pas le niveau réel de l'étudiant. »

– Interviewé 2 :

« Bon, les avantages, la limite du temps et l'obtention d'une bonne note. Les inconvénients, il coince la réflexion de l'étudiant et empêche la créativité de l'étudiant. »

– Interviewé 3 :

« Oui, j'ai recours au plagiat de temps en temps parce que je me trouve obligé de plagier à cause de la charge des travaux de recherche. »

– Interviewé 4 :

« Les avantages du plagiat, il nous aide à accomplir notre projet de manière facile et rapide. Les inconvénients, il rend les étudiants paresseux. »

| 3.2.6. Synthèse

Les quatre étudiants interviewés estiment que les principaux avantages du plagiat sont le gain de temps et la disponibilité des informations sans efforts. Pour les inconvénients, trois étudiants avouent que le plagiat rend les étudiants paresseux et inactifs alors que le dernier étudiant reconnaît que le plagiat ne facilite pas la tâche de l'évaluation de l'étudiant et ne reflète pas le niveau réel de ses compétences.

| Conclusion

Cette étude s'est fondée sur l'hypothèse que le plagiat influe négativement sur la performance de l'étudiant et la fiabilité de l'évaluation de ses compétences. Il importe de rappeler que nous avons opté pour deux outils d'investigations, à savoir le questionnaire et l'entretien. Le questionnaire nous a montré que la majorité des étudiants tombent dans le plagiat et ont des représentations nuancées sur le phénomène mais peu d'entre eux connaissent réellement toutes ses formes et la manière de l'éviter. L'entretien nous a permis de récolter des résultats authentiques qui renforcent notre hypothèse par rapport aux résultats du questionnaire. Ces résultats nous ont permis de confirmer qu'il existe un rapport de cause à effet entre le plagiat étudiant dans les travaux de recherche et le faible rendement scientifique qu'ils ont effectivement en plus de la non-fiabilité de l'évaluation de leurs compétences.

De ces premières conclusions, deux questions surgissent :

– Comment inculquer aux étudiants une culture de l'intégrité intellectuelle ?

- Quelles mesures restent à prendre pour rendre à l'évaluation des compétences des étudiants sa fiabilité au sein du département de Lettres et Langue française à l'université d'El oued ?

Pour conclure, nous jugeons utile de prendre cette étude sommaire comme « *un premier pas en avant* » pour tenter de résoudre des problèmes réels toutefois curables afin d'y apporter des solutions durables dans le processus pédagogique et didactique.

Références bibliographiques

1. AUDET, L. (2011). *Les pratiques et défis de l'évaluation en ligne*. Montréal : Réseau d'Enseignement Francophone à Distance du Canada (refad), www.refad.ca
2. BEAUDET, C. (2015). « Littéracie universitaire, patchwriting et impéritie ». *Le français aujourd'hui*, 190(3), 99-114. Doi : 10.3917/lfa.190.0099
3. BERGADAÀ, M. (2015). « Une brève histoire de la lutte contre le plagiat dans le monde académique », *Questions de communication*, n° 27 consulté le 15 août 2020. url : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9787> ; doi : 10.4000/questionsdecommunication.9787
4. COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE, (2012), *La fraude et le plagiat*.
5. DUCOMMUN, D. (2017) « Comment prévenir et détecter le plagiat dans une démarche d'évaluation », in ROULIN, V. ; BERTHIAUME, D. ; ALLIN-PFISTER, A.-C. (dir.), *Comment évaluer les apprentissages dans l'enseignement supérieur professionnalisant ?* Paris, Boeck Supérieur.
6. LOI n° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle, récupéré de <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000357475&categorieLien=id>, le 21/08/2020.
7. MAIRI, L. (1994), *Faut-il fermer l'université ?*. Alger, ENAL.
8. MERS, *Arrêté n° 933 du 28 juillet 2016 fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat*, [en ligne], consulté le 15 août 2020. url : <https://www.mesrs.dz/fr/chapitre3>.
9. PERAYA, D. ; Peltier, C. (2011). « Mésusages informationnels et plagiat : réflexions autour de quelques effets secondaires du Web 2.0. », *Cahiers de la documentation / Bladen voor documentatie*, n° 2, p. 56-65. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:16557>
10. ROUADJIA, A. (2012), « La banalisation du plagiat et le triomphe de la médiocrité au sein de l'université algérienne », [en ligne], consulté le 24 août 2020. url : <http://www.lehse.com/labo/index.php/fr/15-recherche/24-la-banalisation-du-plagiat-et-le-triomphe-de-la-mediocrite-au-sein-de-l-universite-algerienne>
11. SINGLY, F. de (2006), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, 2^e édition refondue, Armand Colin.
12. VERGÈS, E. (2008) « Éthique et déontologie de la recherche scientifique : Un système normatif communautaire », *Qu'en est-il du droit de la recherche ?*. Toulouse : Presses de l'Université Toulouse 1 Capitole, (généré le 15 août 2020). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/putc/2500>

Annexes

Questionnaire

Dans le cadre de la réalisation de notre travail de recherche qui porte sur le **phénomène du plagiat à l'université**, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions de notre enquête. Nous vous garantissons l'anonymat total. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Informations personnelles :

Femme : Homme : Age :

1. Combien de travaux de recherche (exposés) avez-vous réalisé pendant cette année ?

- 2
- 3
- 4
- Autres, précisez :

2. Pour préparer vos travaux de recherche, vous vous référez :

- À Internet
- Aux ouvrages et revues scientifiques
- Aux thèses et mémoires
- Aux exposés prêt-à-porter

3. Mentionnez-vous la source de chaque information qui ne vous appartient pas dans vos écrits universitaires ?

- Toujours
- Souvent
- Rarement
- Jamais

Figure 1 : Présentation du questionnaire [questions 1 à 3]

4. Quelles sont les raisons qui vous poussent à ne pas mentionner les références ?

- La méconnaissance des règles de référencement
- Le non-contrôle des enseignants
- Tout le monde le fait

5. Faites-vous recours au copier-coller ?

- Oui
- Non

6. Selon vous, le rendement scientifique de l'étudiant peut-il être affaibli par le copier-coller ?

.....

.....

.....

7. Qu'est-ce que le plagiat pour vous ?

.....

.....

.....

8. Trouvez-vous qu'un travail de recherche sans référence peut influencer négativement sur l'évaluation de l'étudiant ?

.....

.....

.....

9. D'après la définition que vous donnez au plagiat, êtes-vous tombé(e) dans le plagiat ?

- Oui
- Non

Figure 2 : Présentation du questionnaire [questions 4 à 9]



Figure 3 : Cueillette de soucis

[[https://fr.wikipedia.org/wiki/Souci_officinal#/media/Fichier:Cueillette_de_soucis_\(calendulas\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Souci_officinal#/media/Fichier:Cueillette_de_soucis_(calendulas).jpg)]

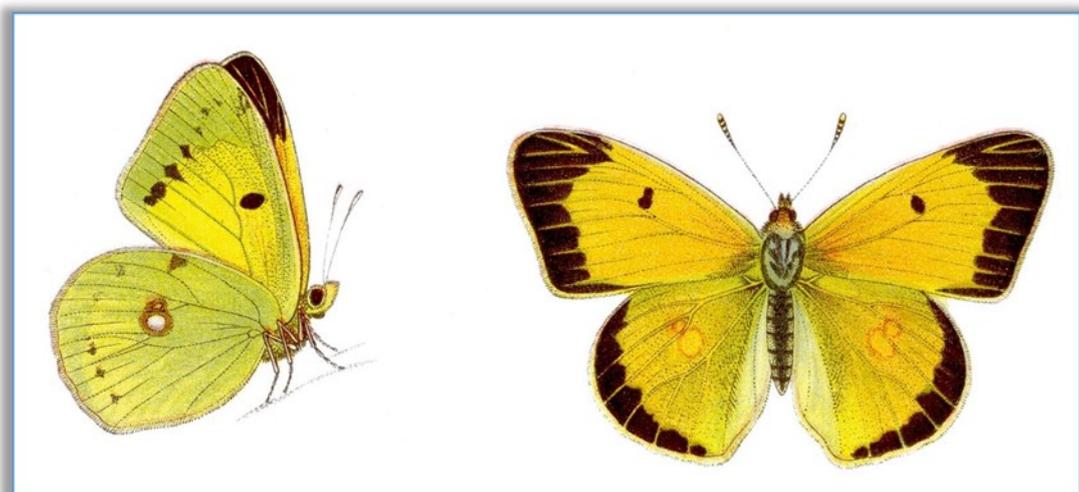


Figure 4 : Dessins de Souci par Jakob Hübner [[https://www.wikiwand.com/fr/Souci_\(papillon\)](https://www.wikiwand.com/fr/Souci_(papillon))]

Pour citer cet article

Abdenmour AHMADI, Mounir MILOUDI, « Le plagiat étudiant, un souci d'éthique et de docimologie : "Ce n'est pas une simple politesse !" », *Paradigmes*, vol. IV, n° 01, 2021, p. 91-101.